# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2079

Lyon - Paris 2024 - Milan Cortina 2026 - Soutien individuel aux athlètes de haut niveau - Approbation de conventions

Direction des Sports

**Rapporteur**: Mme NUBLAT-FAURE Julie

#### **SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 10 NOVEMBRE 2022

**PRESIDENT**: M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU: Mme ZDOROVTZOFF Sonia

PRESENTS: Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme ZDOROVTZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

#### **ABSENTS NON EXCUSES:**

2022/2079 - LYON - PARIS 2024 - MILAN CORTINA 2026 - SOUTIEN INDIVIDUEL AUX ATHLETES DE HAUT NIVEAU - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon souhaite accompagner les athlètes de haut niveau issu-es d'associations sportives implantées sur notre territoire dans leur préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Par leur engagement et leurs performances, ils/elles assurent la promotion de leurs disciplines sportives et en permettent le développement.

Dans deux ans, la France accueillera à Paris les Jeux olympiques d'été, du 26 juillet au 15 août, et les Jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre.

La Ville de Lyon s'est positionnée pour accueillir les futures délégations en athlétisme, en gymnastique artistique, en basketball, en BMX, en rugby à 7 et en tennis de table, qui souhaiteraient s'entrainer dans les équipements municipaux avant l'ouverture de la compétition.

En 2026, suivront les Jeux olympiques et paralympiques en Italie dans deux villes hôtes : Milan et Cortina d'Ampezzo. La compétition se déroulera du 6 au 22 février pour les Jeux olympiques et du 6 au 15 mars pour les Jeux paralympiques.

Vingt-huit sportives et sportifs, listé-es haut niveau par le Ministère des Sports après avis des fédérations, parmi lesquels sept athlètes handisport et deux guides d'athlètes déficients visuels, se sont d'ores et déjà engagé.es dans la préparation des échéances olympiques.

La pratique d'une discipline sportive à un très haut niveau nécessite pour les sportives/sportifs et pour les clubs un investissement conséquent, tant pour la pratique de l'entraînement et de la compétition, qu'en matière de mobilité et d'adaptation entre études, vie personnelle et professionnelle.

Aussi, la Ville de Lyon souhaite renouveler son soutien aux grands talents de demain, âgé-es de de 18 ans ou moins, à l'instar de Mathis Alesio-Capolini (taekwondo), Samuel Arque (aviron), Agathe Avezou (tennis de table), Alexandra Boistard-Lavenir (aviron), Yojerlin Cesar (boxe), Cyrielle Darde (escrime), Sara Iafrate (haltérophilie), Djenna Laroui (gymnastique artistique), Lilou Viallat (gymnastique artistique), et dont la présence au sein de leur club entraine dans leur sillage de jeunes pratiquants.

Par ailleurs, la Ville de Lyon souhaite pour la première fois apporter son soutien aux guides des athlètes déficients visuels. Actuellement, les guides ne bénéficient pas des mêmes dispositifs de soutien que les athlètes, alors même qu'ils sont un rouage indispensable de la pratique handisport et qu'ils sont inscrits sur la liste de haut niveau handisport, dès lors que l'athlète qu'ils accompagnent en compétition a le statut « Relève ». La Ville souhaite récompenser l'investissement et les qualités tant sportives qu'humaines de Farah Clerc et Juliette Cinato.

Pour chaque sportive et sportif soutenu-e dans le cadre du dispositif, une convention tripartite entre l'athlète, le club dont il/elle est issu-e et la Ville de Lyon fixe les

obligations de chacune des parties, et précise notamment le montant de l'aide allouée en fonction de la catégorie dans laquelle l'athlète est listé-e.

Ainsi, le club doit mettre à disposition de la sportive ou du sportif les conditions d'entraînement les plus adaptées à son niveau de pratique. Il s'engage ainsi à favoriser une préparation optimale de l'athlète concerné-e.

Le club doit informer la Ville de Lyon de tous les résultats sportifs de l'athlète et s'engage à transmettre tous documents financiers que la Ville de Lyon serait amenée à lui demander le plus rapidement et le plus complètement possible.

De son côté, la sportive ou le sportif, en plus de son assiduité à l'entraînement et de sa participation aux différentes rencontres internationales programmées par la fédération dont il dépend, devra porter le plus souvent les couleurs de la Ville de Lyon durant les entraînements et compétitions, et participer ponctuellement aux actions de communication que la Ville de Lyon serait amenée à mettre en œuvre.

Une commission technique composée :

- du président de l'Office des sports de Lyon ;
- du responsable régional de la haute performance à la Maison régionale de la performance Auvergne-Rhône-Alpes ;
- du directeur des sports de la Ville de Lyon ;
- de l'adjointe au Maire de Lyon déléguée au Sport.

s'est réunie le 23 septembre 2022 afin de proposer une liste de ces sportives et sportifs.

La Ville de Lyon s'engage à financer les athlètes en fonction de leur classement dans chacune des catégories suivantes, A et B :

- catégorie A : sportifs de catégorie Elite sur les listes ministérielles, participant à des Championnats d'Europe et/ou des Championnats du Monde en 2021 et/ou les Jeux olympiques et paralympiques, ayant obtenu des résultats significatifs (finalistes et/ou médailles);
- catégorie B : sportifs de catégorie Sénior et Relève sur les listes ministérielles, participant à des Championnats d'Europe et/ou des Championnats du Monde en 2021 et/ou les Jeux olympiques et paralympiques ; sportifs de catégorie Espoir figurant sur la liste des collectifs nationaux et ayant réalisé une performance en compétition internationale.

Dont les montants pour l'année 2022 sont :

catégorie A : 7 500 €;
 catégorie B : 4 100 €

Vu lesdites conventions;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

### **DELIBERE**

Les participations financières figurant au tableau ci-dessous sont accordées, pour l'année 2022:

	Nom	Prénom	Sexe	Club de licence	Fédération	Discipline	Catégorie	Cat A	Cat B
1	ALESIO- CAPOLINI	Mathis	Н	Académie Grand Lyon (5 <sup>e</sup> )	Taekwondo	Taekwondo	Relève		4 100 €
2	ANDRODIAS	Matthieu	Н	Cercle de l'Aviron (HL)	Aviron	Aviron	Elite	7 500 €	
3	ARQUE	Samuel	Н	Aviron Club Lyon Caluire (HL)	Aviron	Aviron	Relève		4 100 €
4	AVEZOU	Agathe	F	Lyon Tennis de Table Gerland (7 <sup>e</sup> )	Tennis de Table	Tennis de Table	Relève		4 100 €
5	BOISTARD- LAVENIR	Alexandra	F	Cercle de l'Aviron de Lyon (HL)	Aviron	Aviron	Relève		4 100 €
6	BOUCHERON	Hugo	Н	Cercle de l'Aviron (HL)	Aviron	Aviron	Elite	7 500 €	
7	BOULAGHLEM	Delya	F	Lyon Athlétisme (7 <sup>e</sup> )	Handisport	Para- athlétisme	Sénior		4 100 €
8	BOUYER	Jules	Н	Lyon Plongeon Club (9e)	Natation	Plongeon	Relève		4 100 €
9	BROISIN	Jordan	Н	Handisport Lyonnais (8 <sup>e</sup> )	Handisport	Para-ski	Sénior		4 100 €
10	CESAR	Yojerlin	Н	Boxing Lyon United (3 <sup>e</sup> )	Boxe	Boxe	Espoir		4 100 €
11	CHARLOT	Gaëtan	Н	Le Masque de Fer (6 <sup>e</sup> )	Handisport	Para-escrime	Sénior		4 100 €
12	CINATO	Juliette	F	Lyon Athlétisme (7 <sup>e</sup> )	Handisport	Para- athlétisme	Relève		4 100 €
13	CLERC	Farah	F	Lyon Athlétisme (7 <sup>e</sup> )	Handisport	Para- athlétisme	Sénior		4 100 €
14	CURZILLAT	Annouck	F	Club Rhodia Vaise section triathlon (9º)	Handisport	Para-triathlon	Elite	7 500 €	
15	DARDE	Cyrielle	F	Société d'Escrime de Lyon (3°)	Escrime	Escrime	Relève		4 100 €
16	GIRAUD- GENESTE	Aurélien	Н	Association pour le Développement du Roller, du Skate et du BMX (7°)	Roller et Skateboard	Skateboard	Elite	7 500 €	
17	IAFRATE	Sara	F	La Gauloise de Vaise (9 <sup>e</sup> )	Haltérophilie	Haltérophilie	Relève		4 100 €
18	LAFAYE- MARZIOU	Isabelle	F	Charcot Sainte-Foy-Lès- Lyon (HL)	Handisport	Tennis de Table	Relève		4 100 €
19	LANZA	Angélina	F	Lyon Athlétisme (7 <sup>e</sup> )	Handisport	Para- athlétisme	Sénior		4 100 €
20	LAROUI	Djenna	F	Patronage Scolaire Laïque de Montchat (3°)	Gymnastique	Gymnastique artistique	Relève		4 100 €
21	LLOVERAS	Alexandre	Н	Tandem Club Rhodanien (6 <sup>e</sup> )	Handisport	Para-cyclisme	Elite	7 500 €	
22	ROBERT- MICHON	Mélina	F	Lyon Athlétisme (7 <sup>e</sup> )	Athlétisme	Disque	Sénior		4 100 €

	Nom	Prénom	Sexe	Club de licence	Fédération	Discipline	Catégorie	Cat A	Cat B
23	SABLON	Sophie	F	Le Masque de Fer (6 <sup>e</sup> )	Handisport	Para-escrime	Collectifs Nationaux		4 100 €
24	SPICHIGER	Armand	Н	Société d'Escrime de Lyon (3 <sup>e</sup> )	Escrime	Escrime	Relève		4 100 €
25	THOMAS	Maxime	Н	Charcot Sainte-Foy-Lès- Lyon Tennis de Table (HL)	Handisport	Tennis de Table	Elite	7 500 €	
26	TOMMASONE	Cyril	Н	Convention Gymnique de Lyon (8 <sup>e</sup> )	Gymnastique	Gymnastique artistique	Sénior		4 100 €
27	VIALLAT	Lilou	F	Patronage Scolaire Laïque de Montchat (3 <sup>e</sup> )	Gymnastique	Gymnastique artistique	Relève		4 100 €
28	ZORZI	Axel	Н	Lyon Athlétisme (7 <sup>e</sup> )	Handisport	Para- athlétisme	Sénior		4 100 €
							<u> </u>	45 000 €	90 200 €

135 200 €

- 1- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon, les associations et les sportifs de haut niveau dont les noms figurent dans le tableau joint au rapport, sont approuvées.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 3- Le montant total de ces subventions, soit 135 200 euros, sera prélevé sur les crédits inscrits au budget 2022, ligne de crédit 76970, nature 65748, fonction 30, programme SPCLUBS, opération SPEL6574.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Le Maire,

Grégory DOUCET